



Le Conseil Municipal se réunira  
à la Mairie  
Le jeudi 02 juin 2022  
à 20h30

**Dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur,  
6 personnes maximum sont autorisées à assister à la séance**

## ORDRE DU JOUR

1. Temps de travail 1607h (Annule et remplace)
2. Avis relatif à l'inscription de chemins au PDIPR (Annule et remplace)
3. Détermination de la durée d'amortissement des subventions d'équipement
4. Provisions pour risques
5. Décision modificative n°1 Budget principal
6. Transfert parcelle AE108
7. Suppression de postes
8. Suppression et ouverture de postes avancement de grade
9. Création de deux emplois d'adjoints technique
10. Questions diverses

SESSION ORDINAIRE

Affiché le 25/05/2022

